

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MODESTE

5 novembre 2007 Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le 5 novembre 2007 à 20 heures, à la salle du conseil située au 312 rue Principale à Saint-Modeste.

Sont présents : M. Michel LeBel, maire
Mme Margot Perreault, conseillère
M. Francis Plourde, conseiller
M. Bruno Castonguay, conseiller
M. Lucien Gendron, conseiller
M. Louis-Marie Bastille, conseiller
M. Alain Boucher, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Suzanne Pelletier assiste à la session.

La prière est faite par Michel LeBel, maire.

2007-11-0236 1. OUVERTURE DE LA SESSION

La session est ouverte à 20 h 06, Michel LeBel, maire de Saint-Modeste, souhaite à tous la bienvenue.

Il est proposé par Alain Boucher, appuyé par Louis-Marie Bastille, d'accepter l'ouverture de la session.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2007-11-0237 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Louis-Marie Bastille, appuyé par Margot Perreault, d'adopter l'ordre du jour ;

◆ En ajoutant au point, Affaires nouvelles, les sujets suivants :

9.1 Coupure de bordure d'asphalte entre le 341 et 343, rue Principale;
9.2 Réitérer la demande à BML, pour l'asphaltage rue Principale (Pépinière et rang de la Seigneurie);

◆ En laissant le point, Affaires nouvelles, ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2007-11-0238 3.1 Approbaton du procès-verbal de la session ordinaire du 1 octobre 2007

Il est proposé par Louis-Marie Bastille, appuyé par Lucien Gendron, d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire tenue le 1 octobre 2007.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

4. FINANCES

2007-11-0239 4.1 Acceptation des comptes à payer

Il est proposé par Alain Boucher, appuyé par Margot Perreault;

◆ D'approuver le paiement des comptes énumérés dans le registre des achats du mois d'octobre 2007 au montant de 27 635.18 \$.

La liste est annexée au présent procès-verbal sous le numéro **07-11-11**.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Dépôt des rapports des délégations de pouvoir

Claudie Malouin, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose le résumé des décisions prises durant le mois d'octobre 2007, en vertu des règlements numéros 280 et 284:

| | |
|--|--------------|
| Directrice générale et secrétaire-trésorière | 15 351.78 \$ |
| Coordonnateur des services techniques | 1 869.17 \$ |
| Contremaître de voirie | 8 318.67 \$ |

4.2 Dépôt du registre des dépenses incompressibles

Claudie Malouin, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des dépenses incompressibles du mois d'octobre 2007 au montant de 28 229.23 \$

La liste est annexée au présent procès-verbal sous le numéro **07-11-11.1**

4.3 État des revenus et des dépenses au 31 octobre 2007

En vertu de l'article 176.4 du Code municipal, la directrice générale et secrétaire-trésorière, Claudie Malouin, dépose l'état des revenus et des dépenses au 31 octobre 2007.

Le maire, Michel LeBel, en fait un résumé. Chaque membre du conseil en ont reçu une copie conforme à même le cartable préparatoire de la session.

L'état des recettes et des dépenses de la Municipalité, au 31 octobre 2007, est annexé au procès-verbal sous le numéro **07-11-11.2**

5. CORRESPONDANCE

La lecture du résumé de la correspondance est faite par le maire, Michel LeBel.

Le résumé de la correspondance est annexé au présent procès-verbal sous le numéro **07-11-11.3**

6. SUIVI ET RAPPORT

6.1 Rapport des employés

2007-11-0240

Approbation du plan d'actions annuelles secteur voirie

ATTENDU que les élus désirent harmoniser annuellement les périodes d'intervention qui se feront aux niveaux des infrastructures municipales;

ATTENDU que par cette action, la Municipalité peut prévoir, à l'avance, chacune des interventions à être réalisées sur le territoire;

ATTENDU que ce mode de gestion dynamique réduira de beaucoup les coûts d'interventions, améliorera la gestion des effectifs ainsi que la qualité des services offerts à la population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bruno Castonguay, appuyé par Louis-Marie Bastille, d'adopter et de mettre en vigueur le plan d'actions annuelles pour le secteur de la voirie.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Le plan d'actions annuelles est annexé au présent procès-verbal sous le numéro **07-11-11.4**

2007-11-0241

Acceptation de la rue Rose-Henri

Il est proposé par Lucien Gendron, appuyé par Francis Plourde, d'accepter la rue Rose-Henri et d'y apposer la signalisation requise.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

6.2 Rapport des conseillers

Rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité

Le maire, Michel LeBel, fait rapport sur la situation financière de la Municipalité. Ce texte sera distribué gratuitement à chaque adresse civique, sur le territoire de la Municipalité, à compter du 6 novembre 2007.
(art. 955 du Code municipal)

Le rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité est annexé au présent procès-verbal sous le numéro **07-11-11.5**

Reddition de compte des indicateurs de gestions

Le 21 mai 2004, le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir a adopté un arrêté ministériel concernant l'établissement d'indicateurs de performance relatifs à l'administration de certains organismes municipaux.

La reddition de comptes de ces indicateurs de gestion doit se faire avant la fin de l'année qui suit l'exercice financier pour lequel les indicateurs sont calculés. De ce fait, les indicateurs de gestion doivent être obligatoirement déposés, au conseil municipal, lors d'une séance ordinaire.

Le maire, Michel LeBel, dépose, aux membres du conseil, les indicateurs de gestion qui ont été calculés pour l'année 2006.

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Tous les membres du conseil municipal déposent leur déclaration d'intérêts pécuniaires.
(art. 357 et 358 L.E.R.M.)

7. PROJET DE RÉSOLUTIONS

2007-11-0242

7.1 Autorisation d'achat de pièces pour le réseau d'aqueduc du village auprès de Filtrum

ATTENDU que, depuis l'été, la qualité de l'eau de réseau d'aqueduc du village a subi une détérioration non négligeable;

ATTENDU que les observations notées à ce moment font référence, entre autre, à une problématique connue, soit celle de manganèse retrouvé à l'eau brute, pour laquelle un système de dosage de séquestrant a été prévu lors des travaux de mise aux normes;

ATTENDU que d'autres problématiques ont été observées et transmises également à la firme d'ingénieurs de la Municipalité;

ATTENDU que le directeur de projet – eau potable et eaux usées, de la firme BPR, a fait une étude approfondie, par des analyses caractérielles de l'eau brute, des problématiques relevées sur le réseau;

ATTENDU que le 30 octobre dernier, monsieur Réjean Turgeon, directeur des opérations de la firme BPR ainsi que monsieur Michel Cossette ont présenté, aux élus, un plan d'actions à court terme et à moindre coûts qui pourrait aider à l'amélioration de la qualité de l'eau;

ATTENDU que les travaux de modifications suggérés sont de l'ordre d'approximativement 1 000 \$;

ATTENDU qu'il serait plus avantageux de profiter de ces travaux pour remplacer la sonde du puits qui a été brisée lors du dernier orage électrique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louis-Marie Bastille, appuyé par Margot Perreault, d'autoriser le remplacement de la plaque d'orifice de la vanne de contrôle du puits, suggéré dans le plan d'actions à court terme ainsi que le remplacement de la sonde du puits qui a été détruite, lors du dernier orage électrique, pour une dépense totale approximative de 2 622 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

7.2 Approbation budget d'entretien pont mitoyen, route de la Station

Comme nous n'avons pas reçu les prévisions de la Municipalité de Saint-Antonin, ce point est reporté au mois de décembre.

2007-11-0243

7.3 Quote-part 2008 – pour le Transport « Vas-Y » volet adapté

ATTENDU la loi 56 et nouvelles responsabilités municipales à l'égard des personnes handicapées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louis-Marie Bastille, appuyé par Bruno Castonguay, d'adhérer au service de Transport adapté, pour l'année 2008 au coût de 1 383 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2007-11-0244

7.4 Acquisition de la rue Boucher

Monsieur Alain Boucher informe les élus qu'il ne prendra pas part à la décision, car la rue Boucher appartient à son frère.

ATTENDU que le promoteur, monsieur André Boucher, accepte de céder gratuitement la prolongation du tronçon de la rue Boucher à la Municipalité;

ATTENDU que monsieur André Boucher demande, aux membres du conseil municipal, de lui permettre de terminer la phase deux de son projet d'infrastructures d'aqueduc et d'égout dans le dernier tronçon de rue avant de la remettre définitivement à la Municipalité;

ATTENDU que des nouvelles constructions ont été érigées dans ce nouveau tronçon de rue, monsieur André Boucher demande à la Municipalité sa collaboration pour le déneigement de ce nouveau tronçon de rue;

ATTENDU que cette façon de faire permettrait à la Municipalité d'économiser des coûts à différents niveaux;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 70, de la *Loi sur les compétences municipales*, une municipalité peut entretenir une voie privée ouverte au public par tolérance du propriétaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Margot Perreault, appuyé par Lucien Gendron,

- ◆ D'acquérir la rue Boucher à la fin des travaux de la deuxième phase de construction des infrastructures d'aqueduc et d'égout;
- ◆ D'autoriser le déneigement de ce nouveau tronçon de rue;
- ◆ D'autoriser le maire, Michel LeBel et la directrice générale et secrétaire-Trésorière, Claudie Malouin, à signer, au nom de la Municipalité de Saint-Modeste, tous documents et actes nécessaires à l'acquisition de cette rue.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

7.5 Demande d'ouverture de 800 pieds de plus sur le Petit 1^{er} rang

Cette décision est reportée à la session du mois de décembre.

Une visite des lieux sera effectuée par le contremaître de voirie, Michel Jalbert, afin de voir s'il est possible, pour les véhicules de déneigement, de se virer à ce niveau de la rue.

2007-11-0245

7.6 Offre d'achat d'équipements complets de gardien de but

La responsable des loisirs, Brigitte Harton, suite à une rencontre avec le propriétaire des équipements, informe les membres du conseil qu'il a refusé l'offre de 130 \$ qu'elle lui a faite. Le prix de vente soumis par le propriétaire était de 150 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bruno Castonguay, appuyé par Francis Plourde, de ne pas acquérir les équipements mis en vente.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2007-11-0246

7.7 Adhésion 2008 – Québec municipal

Il est proposé par Louis-Marie Bastille, appuyé par Lucien Gendron, de renouveler l'adhésion à « Québec municipal » pour l'année 2008, au coût de 182.32 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2007-11-0247

15

7.8 Embauche d'un 3^{ième} homme, à temps plein, du 1^{er} décembre 2007 au mars 2008

ATTENDU que, suite à l'étude de la banque de candidatures, les élus municipaux ont retenu la candidature de monsieur Normand Montmagny;

ATTENDU qu'un poste occasionnel temps plein, quarante heures par semaine, du 1^{er} décembre 2007 au 15 mars 2008, lui est offert;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lucien Gendron, appuyé par Francis Plourde, d'informer monsieur Montmagny que sa candidature a été retenue et d'entreprendre avec lui des négociations salariales.

Dans l'éventualité où monsieur Montmagny refuserait l'offre qu'il lui sera déposée, le conseil procédera à l'étude des autres candidatures soumises.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2007-11-0248

7.9 Adhésion à l'Office du tourisme et des Congrès de la Région de Rivière-du-Loup

ATTENDU que monsieur Pierre Bélanger, de l'Office du tourisme et des Congrès, a rencontré les élus lors du colloque sur le développement qui a eu lieu le 27 octobre dernier;

ATTENDU qu, lors de ce colloque, il en est ressorti qu'il serait opportun, pour promouvoir le territoire et son développement, d'adhérer à l'Office du tourisme et des Congrès de la Région de Rivière-du-Loup, pour l'année 2008;

ATTENDU qu'il en coûtera à la municipalité environ 2 425 \$, qui seront réinvestis à 100 % sur le territoire, par le biais de l'installation de quatre ou cinq panneaux promotionnels des attraits touristiques du milieu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lucien Gendron, appuyé par Bruno

Castonguay, d'adhérer à une entente de service avec l'Office du tourisme et des Congrès pour l'année 2008.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Note : Une rencontre sera prévue en janvier, avec le directeur, afin d'établir les plans stratégiques de développement du territoire.

8. PROJET DE RÈGLEMENT

8.1 Avis de motion règlement établissant le budget pour l'exercice financier 2008

Lucien Gendron donne avis de motion, qu'un projet de règlement, établissant le budget pour l'exercice financier 2008, fixant les taux des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les différents taux de compensations pour les services et adoptant le programme triennal en immobilisations, sera présenté, au cours d'une session ultérieure du conseil, en vue de son adoption.

8.2 Avis de motion pour modifier l'article 3 « Secteurs visés »; du règlement numéro 274, concernant l'adoption d'un programme de revitalisation à l'égard de secteurs particuliers

Louis-Marie Bastille donne avis de motion, qu'un projet de règlement, modifiant l'article 3 « Secteurs visés »; du règlement numéro 274, concernant l'adoption d'un programme de revitalisation à l'égard de secteurs particuliers, sera présenté, au cours d'une session ultérieure, du conseil en vue de son adoption.

9. AFFAIRES NOUVELLES

2007-11-0249

9.1 Coupure de bordure de rue entre le 341 et 343, rue Principale

Les propriétaires du 341 et du 343, de la rue Principale, ont fait la demande pour que la bordure de rue, entre les deux entrées, soit coupée. Dans les derniers jours précédents la présente session, le propriétaire du 341, rue Principale, a retiré sa demande.

Après discussions, il est proposé par Lucien Gendron, appuyé par Alain Boucher, d'autoriser la coupe de la bordure, située entre l'entrée du 341 et du 343, rue Principale.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2007-11-0250

9.2 Réitérer la demande à BML, pour l'asphaltage rue Principale (Pépinère) et rang de la Seigneurie

Une demande a été déposée l'été dernier, auprès de la firme Construction BML, division Sintra, afin que soient asphaltées, une partie du rang de la Seigneurie ainsi que la partie qui a dû être coupée, lors de la réparation de la conduite principale d'aqueduc menant à la Pépinère.

ATTENDU que ces travaux n'ont toujours pas été effectués et que les précipitations de neige ont déjà débuté;

ATTENDU que la Municipalité perdra une subvention de 12 000 \$ si les travaux d'asphaltage ne sont effectués avant le 31 décembre prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Boucher, appuyé par Louis-Marie Bastille, de réitérer la demande de travaux, auprès de la firme Construction BML, division Sintra.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS À L'INTENTION DES GENS DE LA SALLE
La période de questions a lieu. Des questions sont posées.

2007-11-0251

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Margot Perreault, appuyé par Louis-Marie Bastille, de lever la session à 20 h 45.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Suzanne Pelletier, g.m.a.
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière adjointe

Michel LeBel,
Maire